N

Légende

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

Zones d'habitation

- HAB-1 — Zones d'habitation 1
- HAB-1 2011 — Zones d'habitation 1 (2011)
- HAB-2 — Zones d'habitation 2
- HAB-2 2011 — Zones d'habitation 2 (2011)

Zones mixtes

Zonage

- ZMU — Zones mixtes à caractère urbain
- MIX-U 2017 — Zone mixte urbaine (2017)
- ZMR — Zones mixtes à caractère rural
- ZBEP — Zones de bâtiments et d'équipements publics
- BEP 2011 — Zones de bâtiments et d'équipements publics (2011)
- P+R — Zones de bâtiments et d'équipements publics - affectation Parc & Ride
- ZAE — Zones d'activiés économique

Zones industrielles

- ZI — Zones industrielles
- ZI / R.M. — Zones industrielles à risques majeurs

Zones destinées à rester libres

- AGR — Zones agricoles
- FOR — Zones forestières
- ZLSS — Zones de loisir sans séjour
- ZPARC — Zones de parc
- ZIT — Zones d'isolement et de transition

Zones superposées

- Zone d'aménagement differé
- Zones de secteurs sauvegardés ou zones protégées
- Délimitation des plans d'aménagement particulier
- Zones sans obligation d'établir un plan d'aménagement particulier (Art. 27 de la loi modifiée du 19 juillet 2004) (Voir partie écrite chapitre 3.5)
- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier «nouveau quartier»
- Zones soumises à un plan directeur

Zone de servitude urbanisation

- «Bord de l'Eisch»
- «Écran vert»
- «Coulée verte»

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier «nouveau quartier»

Dénomination de la ou des zones			
COS	min. / max.	CUS	min. / max.
CSS	max.	DL	min. / max.

Espaces ou zones définies en exécution d'autres dispositions légales, réglementaires ou administratives

- Espaces et couloirs d'intérêt écologique et paysager
- Zones protégées d'intérêt nationale - projetée
- Zones protégées d'intérêt communautaire et internationale
- MESURES CEF — Espace potentiel approprié pour la réalisation des mesures CEF
- CEF — Espace dont l'urbanisation exige probablement des mesures CEF
- Sites et monuments et ensembles classés
- Inventaire supplémentaire des monuments nationaux
- ZAE — Zones d'activités économiques à caractère régional
- Décharge pour déchets inertes (selon le Plan directeur sectoriel)

Réseaux de circulation

- Autoroute
- Route nationale (RN)
- Chemin Repris (CR)
- Voirie communale
- Ligne ferroviaire
- Piste cyclable

Couloirs et espaces réservés

- Couloir pour projets de mobilité douce
- Couloir pour projets routiers

Réseaux d'infrastructures techniques (voir plan 3.1)

- Conduites d'eau
- Couloirs de canalisation
- Lignes électriques à haute tension
- Gazoducs

Les éléments constitutifs des réseaux d'infrastructure technique

- Gare
- Arrêts autobus
- Station de pompage
- Station de transformation
- Antenne téléphonie mobile
- Réservoir d'eau
- Station d'épuration

Légende supplémentaire

- Limite de la commune
- Limite du périmètre

Commune de Steinfort
PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

Localités de Grass et Windhof

Carte N°.: 1.4 — Date : janvier 2009

Echelle: 1 : 2.500

Fond de plan: © ORIGINE CADASTRE: Administration du Cadastre et de la Topographie, PCN Territoire communal de Steinfort (2006) Droits réservés à l'Etat du Grand Duché de Luxembourg

Remembrement : règlement grand-ducal du 23 janvier 1979 concernant l'exécution du projet de remembrement envisagé dans les localités de Hagen, Kleinbettingen et Grass, procédure achevée le 28 février 1992, selon la loi du 25 mai 1964 concernant le remembrement des biens ruraux, telle qu'elle a été modifiée par la suite

Bürogemeinschaft:

OEKO-BUREAU
Bureau d'études, de conseils et de gestion en matières écologiques et environnementales
Boîte Postale 44 L-3701 Rumelange
Tél.: (352) 562020 Fax: (352) 565390
e-mail: oekoburo@pt.lu

zilmplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire
2, Parc d'Activités Syrdall; L-5365 Munsbach
tél. 26 25 95 15 fax 26 25 95 16
info@zilmplan.lu www.zilmplan.lu

Modifié par les modifications du PAG
«A Backent» (N/Réf : 69C/008/2017),
«Sauerträisch» (N/Réf : 69C/007/2017) et «Route d'Arlon»
(N/Réf : 69C/009/2019)

Janvier 2020

zilmplan s.à r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire